

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023  
AL/NC

Envoyé en préfecture le 17/04/2023  
Reçu en préfecture le 17/04/2023  
Publié le  
ID : 055-215501222-20230417-2023\_052-DE

**Objet : Mise à jour de l'autorisation de programme Réhabilitation des Roises**  
**N° : DCM2023/052**

**PUBLIÉE LE : 19/04/23**

L'an deux mille vingt trois, le **mardi 11 avril à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 3 avril 2023.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT.

**ÉTAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Mesdames : Martine MARCHAND qui donne pouvoir à Gérald CAHU

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Sandrine KIEFER

Nelly LOMBARD qui donne pouvoir à Martine JONVILLE

Céline ÉTIENNE qui donne pouvoir à Carole DELAMARCHE

Annette DABIT qui donne pouvoir à Élise THIRIOT

Messieurs : Florent CARÉ qui donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Angélique GÉNART

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Madame et Monsieur : Laila AHADDAR et Benoît REYRE

**ABSENTES :** Mesdames : Laetitia SACCHIERRO et Jessica LEROY

**Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 4 – Pouvoirs : 7 - Votants : 25**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

*Vu la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement n°17/078 du 13 avril 2017,*

*Vu les délibérations de modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement n°19/059 du 11 avril 2019, n°20/049 du 25 mai 2020, n°21/55 du 12 avril 2021 et n°22/56 du 11 avril 2022,*

*Considérant la nécessité d'intégrer des ajustements calendaires et budgétaires dans le programme de réhabilitation des Roises,*

Pour faciliter la mise en œuvre pratique de cette opération et permettre l'engagement des dépenses, il est proposé au Conseil municipal de mettre à jour l'autorisation de programme comme suit :

Programme : Réhabilitation des Roises (opération 818)	Autorisation de programme	Crédits de paiement						
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Situation initiale	3 815 000,00 €	365 000,00 €	365 000,00 €	1 300 000,00 €	1 000 000,00 €	500 000,00 €	285 000,00 €	0,00 €
Situation précédente	4 194 757,33 €	23 251,73 €	61 637,73 €	155 596,82 €	1 238 132,84 €	2 340 625,46 €	375 512,75 €	0,00 €
Mandatement	4 103 772,23 €	23 251,73 €	61 637,73 €	155 596,82 €	1 238 132,84 €	2 340 625,46 €	284 527,65 €	-
Proposition	4 222 006,23 €	23 251,73 €	61 637,73 €	155 596,82 €	1 238 132,84 €	2 340 625,46 €	284 527,65 €	118 234,00 €

- **DE VALIDER** la mise à jour de l'autorisation du programme de réhabilitation des Roises présentée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 5 abstentions (Olivier GUCKERT, Jean-Benoît JANNOT, Carole DELAMARCHE, Gérald LANDO Céline ÉTIENNE donne pouvoir à Carole DELAMARCHE )  
Le Conseil municipal, décide :

- **DE VALIDER** la mise à jour de l'autorisation du programme de réhabilitation des Roises présentée ci-dessus.

Le Maire  
Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification**